

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 3 du 17 janvier 2019

TEXTE SIGNALE

DÉCRET N° 2018-1287

portant modification du décret n° 2007-914 du 15 mai 2007 pris pour l'application du I de l'article 30 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Du 27 décembre 2018

MINISTÈRE DES ARMÉES.

DÉCRET N° 2018-1287 portant modification du décret n° 2007-914 du 15 mai 2007 pris pour l'application du I de l'article 30 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Du 27 décembre 2018

NOR A R M D 1 8 3 0 7 4 8 D

Textes modifiés :

Code de la sécurité intérieure .

Décret n° 2007-914 du 15 mai 2007 (JO n° 113 du 16 mai 2007, texte n° 69 ; signalé au BOC 34/2012 ; BOEM 160.5.1).

Référence de publication : JO n° 301 du 29 décembre 2018, texte n° 23 ; signalé au BOC n° 3/2019.

JO n° 301 du 29 décembre 2018, texte n° 23